

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC
11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Soumissions télécopier : (819) 997-9776
Courriel ePost Connex :
tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Innovation Procurement Directorate
Direction des achats innovateurs
Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, Étage 4
Gatineau, Québec
K1A 0S5

Title-Sujet Système de détection et d'identification à distance (SDID)	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-18ADIS/B	Amendment No. - N° modif. 016
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-18ADIS/B	Date 30 avril 2020
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG	
File No. - N° de dossier 010sl.W8476-18ADIS/B	CCC No./N° CC - FMS NO. / N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 2:00 PM on - le 30 juillet 2020	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: April Campbell	Buyer Id - Id de l'acheteur 010sl
Telephone No. - N° de téléphone 613-858-9485	FAX No. - N° de FAX
Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction : Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions : See Herein

Instructions : voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À MODIFIER LE LIBELLÉ DE L'ÉTAPE 5 ET À RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES.

Au paragraphe H de la section 4.3.1 – Définitions :

SUPPRIMER ce qui suit :

- H. Les critères cotés seront notés sur un total de 600 points et les poids ci-dessous seront appliqués à la note obtenue pour chaque section, comme suit :

Compétences organisationnelles	Noté sur 100 points	Poids : 20 %
Plans proposés du projet	Noté sur 100 points	Poids : 25 %
Rendement du système de gestion de l'environnement	Noté sur 100 points	Poids : 5 %
Essais de laboratoire par RDDC du système proposé	Noté sur 300 points	Poids : 50 %

Nombre maximum de points : 600 Poids : 200

INSÉRER ce qui suit :

- H. Les critères cotés seront notés sur un total de 600 points et les poids ci-dessous seront appliqués à la note obtenue pour chaque section, comme suit :

Compétences organisationnelles	Noté sur 100 points	Poids : 20 %
Plans proposés du projet	Noté sur 100 points	Poids : 25 %
Rendement du système de gestion de l'environnement	Noté sur 100 points	Poids : 5 %
Essais de laboratoire par RDDC du système proposé	Noté sur 150 points	Poids : 50 %
Qualités souhaitables	Noté sur 150 points	

À la section 4.5 – Étape 4 : Évaluation financière préliminaire :

SUPPRIMER : au complet

INSÉRER : ce qui suit

4.5 Étape 4 – Évaluation financière préliminaire

Après les étapes 2 et 3, le Canada fera une évaluation financière préliminaire de toutes les soumissions **recevables** à l'aide de la note technique pour les critères cotés détaillés aux étapes 2 et 3, et les critères CC15 à CC51 de l'étape 5, afin de déterminer quels soumissionnaires seront invités à présenter leur système aux essais en laboratoire par RDDC. Les soumissionnaires seront invités, d'après leur rang, à RDDC Valcartier pour le critère CC14.

L'évaluation financière préliminaire se fera en additionnant les notes obtenues aux étapes 2 et 3, et aux critères CC15 à CC51 de l'étape 5, en ajoutant les 150 points disponibles pour le critère CC14, et en appliquant la méthode de sélection à la section 4.8 pour déterminer si le soumissionnaire a le potentiel pour recevoir les contrats. La méthode mentionnée dans la méthode de sélection sera utilisée pour déterminer le classement.

Note financière préliminaire = Points obtenus à l'étape 2 (/300) + Points obtenus à l'étape 3 (/100) + Points obtenus à l'étape 5 pour les critères CC15 à CC51 (/150) + 150 points disponibles pour le critère CC14

Ou

Note financière préliminaire = note/100 points + note/100 points + note/100 points + note/150 points + 150 points

Note totale préliminaire = application de la pondération et de la méthode de sélection et de classement.

Si un soumissionnaire n'a pas le potentiel pour recevoir un contrat d'après ce qui précède, il ne sera pas invité à participer à l'étape 5 – Test en laboratoire (critère CC14).

* * * * *

Q103 A L'objectif de mon courriel est de demander un report de la date de clôture jusqu'au 30 juin 2020. En raison de la crise de COVID-19 en cours, il est difficile de recueillir les renseignements demandés. Étant donné que plusieurs de nos sous-traitants se trouvent en Europe, il est devenu très difficile de rassembler les renseignements requis pour notre proposition.

Et

B Les dernières semaines ont été fortes en événements de toutes sortes et de décisions de la part des gouvernements. Nous avons vu les frontières se fermer et les demandes de restriction s'amplifier. Pour cette raison, il nous sera difficile de répondre de façon adéquate pour le 29 mai 2020 compte tenu de ces circonstances exceptionnelles. Nous sollicitons donc le Canada revoie sa position en ce qui concerne la date de fermeture de cet appel d'offre et qu'elle soit remise à une date ultérieure, soit a minima le 11 juillet 2020. Cela nous permettrait de nous organiser afin d'être en mesure de répondre adéquatement à votre appel d'offre.

Et

C Comme vous le savez, la date de clôture de cet appel d'offres est prévue pour le 29 mai 2020. Et le dé-confinement de la majorité des entreprises n'aura pas eu lieu à cette date. Nous demeurons dans un mode de fonctionnement minimal et qui ne nous permet pas d'opérer de façon adéquate, il en va de même pour la majorité de nos interlocuteurs externes avec lesquels nous devons avoir des interactions afin de répondre à cet appel d'offres. Cela dit, nous croyons qu'il est essentiel que le Canada revoie sa position en ce qui concerne la date de fermeture de l'appel d'offres. Et que l'on nous propose une date qui pourrait être de 45 à 60 jours suivant la date prévue de dé-confinement des entreprises de service. À minima, il faudrait prévoir le 31 juillet si ce n'est pas le 30 août. Cela nous permettrait à tous d'avoir le temps de relancer nos activités et d'être en mesure de répondre de façon adéquate.

Cela nous permettrait à tous d'avoir le temps de relancer nos activités et d'être en mesure de répondre de façon adéquate.

R103 Nous n'envisageons pas de reporter la date d'échéance à l'heure actuelle.

Renvoi : Volume 1, section 4.3 – Étape 2 – Évaluation technique, 4.3.1 E

- Q104 On indique que la note technique sera déterminée conformément à la pièce jointe 2 à la partie 4, article 4.2. Cette note technique comprend les résultats des essais en laboratoire par RDDC (au plus 150 points) (CC14) plus les points associés aux exigences souhaitables comme les caractéristiques et le rendement du système proposé (au plus 150 points) (CC15 à CC51). Par conséquent, il semble que le paragraphe H de l'article 4.3.1 doive être modifié à « Essais de laboratoire par RDDC du système proposé – Noté sur **150** points – Pondération de 50 % » et qu'une catégorie additionnelle « Exigences souhaitables remplies – Noté sur 150 points – Pondération de 50 % » doive être ajoutée; êtes-vous d'accord?
- R104 Les exigences techniques souhaitables (CC15 à CC51) ont été séparées des essais en laboratoire du critère CC14, y compris les notes connexes. La note de CC14 et la note de CC15 à CC51 resteront pondérées ensemble à 50 %.

Renvoi : Volume 1, partie 4, article 4.5, étape 4 : Évaluation financière préliminaire

- Q105 On indique que tous les soumissionnaires recevront 300 points à l'étape 4 pour les essais en laboratoire par RDDC. Étant donné que les essais en laboratoire par RDDC comptent pour 150 points, pourriez-vous confirmer que la note initiale associée aux essais par RDDC à l'étape 4 sera modifiée à 150 points?
- R105 Veuillez voir ci-dessus.
- Q106 Nous proposons que le maximum de 150 points associés aux exigences souhaitables soit noté et doive l'être lors de l'étape 4 en fonction de l'évaluation de la proposition des soumissionnaires. Veuillez confirmer que la notation des exigences souhaitables sera effectuée à l'étape 4 et non à l'étape 5, car les essais par RDDC sont restreints à la procédure relative aux essais décrite dans la DP.
- R106 Veuillez voir ci-dessus.
- Q107 Pourriez-vous confirmer que la note financière préliminaire sera modifiée ainsi : « points obtenus à l'étape 2 (/450 points) + points obtenus à l'étape 3 (/100 points) + 150 points disponibles pour l'étape 3 »?
- R107 Veuillez voir ci-dessus.
- Q108 La dernière phrase nécessite des précisions. Pourriez-vous confirmer que les soumissionnaires qui n'ont pas le potentiel pour recevoir un contrat sont ceux dont la soumission n'est pas conforme ou n'obtient pas au moins 50 % des points comme il est décrit à la section 4.8.1 A, c, et que ces soumissionnaires ne seront pas invités à participer aux essais par RDDC?
- R108 La soumission d'un soumissionnaire qui n'a pas obtenu la note minimale requise à une étape quelconque de l'évaluation sera considérée comme non recevable à cette étape et ne sera pas

prise en considération. Seules les soumissions **conformes** seront prises en considération pour l'étape 4.

En appliquant l'évaluation financière et en utilisant le maximum de points disponibles pour le critère CC14 (étape 5), le Canada sera également en mesure d'identifier les soumissionnaires qui ne se verraient pas attribuer un contrat même si leur soumission était conforme à chaque étape de l'évaluation et obtenait une note parfaite pour le critère CC14.

Par exemple, un soumissionnaire qui établirait un prix non concurrentiel ne sera pas invité à participer aux essais en laboratoire, après l'application de la stratégie détaillée à l'étape 4, simplement parce qu'il est impossible de lui attribuer un contrat, même avec une note parfaite pour l'étape 5. De même, si un soumissionnaire ayant obtenu une mauvaise note à une ou plusieurs étapes précédentes ne pouvait pas se voir attribuer un contrat par rapport aux autres soumissionnaires, après l'obtention de tous les points pour le critère CC14 et l'examen préliminaire de la proposition financière, il ne serait pas invité à participer aux essais en laboratoire (critère CC14).

Cette façon de procéder permettra au Canada de gérer les attentes des soumissionnaires et de réduire leurs frais de soumission dans le cas où ils n'auraient pas le potentiel d'obtenir un contrat à la suite de l'évaluation financière préliminaire.